

# CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

## NOTE D'INFORMATION (à Lire attentivement)

Conformément à la circulaire ministérielle parue au *Journal officiel* de la République française le 8 juin 1989 (page 7083), le certificat d'hérédité n'existant dans aucun texte légal, il n'en est pas délivré. Afin de répondre aux organismes demandeurs, voici ci-après un imprimé à compléter listant les héritiers et désignant le porte-fort. Aucun héritier ne doit être omis ; le conjoint légalement marié, les enfants reconnus ou adoptés, et s'il y a lieu les petits-enfants, parents, frères et sœurs légataires particuliers ou universels. En cas de doute, il est prudent de contacter un notaire ou les services du Trésor public. Le maire ou les services municipaux n'ont aucune qualité ou compétence pour établir cette liste dont vous êtes seul responsable. En revanche, pour que cette attestation soit valable, **vous devez la signer devant un officier d'état civil en votre mairie afin de légaliser votre signature.** En vous portant « Fort et Caution » pour les autres héritiers, vous devenez personnellement responsable de l'utilisation et de la répartition des fonds et des biens que vous recevez. N'oubliez pas qu'aucun héritier ne peut être écarté d'une succession et que vous êtes redevable de vos actions en leur nom, ils peuvent vous demander des comptes.

### Attestation sur l'honneur

**Je soussigné(e) :** .....  
demeurant : .....  
Lien de parenté direct avec la personne décédée : .....  
(*a fourni le livret de famille d'époux non divorcés, non remariés, sans contrat de mariage*)

Certifie sur l'honneur que M (nom et prénom du défunt) .....  
**Est décédé(e) le** ..... **à** .....

### **Et qu'il(elle) a laissé pour seuls héritiers apparents :**

M. .... né(e) le .....  
Demeurant .....

M. .... né(e) le .....  
Demeurant .....

M. .... né(e) le .....  
Demeurant .....

M. .... né(e) le .....  
Demeurant .....

M. .... né(e) le .....  
Demeurant .....

M. .... né(e) le .....  
Demeurant .....

M. .... né(e) le .....  
Demeurant .....

Le(s)quel(s) seul(s) ont le droit de toucher et recevoir toutes les sommes qui peuvent revenir et appartenir à la succession du défunt susnommé.

En foi de quoi, je me porte fort et caution au nom des autres cohéritiers.

Fait à .....  
Le .....  
Le Porte-fort (Signature) :

### **Visa de l'Officier d'état-civil :**

Vu pour légalisation de la signature de  
M. ....  
Apposée ci-après

Fait à ..... le .....  
Le maire ou l'agent délégué

**A NOTER : Si le montant de la succession est supérieur à 5 335 €, le tribunal d'instance ou un notaire doit obligatoirement être consulté.**